

ŒUVRES COMPLETES
DE
HENRI CONSCIENCE

Publiées dans la collection Michel Lévy

Vol.		Vol.	
UNE AFFAIRE EMBROUILLÉE	1	LA MAISON BLEUE	1
L'ANNÉE DES MERVEILLES	1	MAITRE VALENTIN	1
ARGENT ET NOBLESSE	1	LE MAL DU SIÈCLE	1
AURELIEN	2	LE MARCHAND D'ANVERS	1
L'AVARE	1	LE MARTYR D'UNE MÈRE	1
BATAVIA	1	LES MARTYRS DE L'HONNEUR	1
LES BOURGEOIS DE DARLINGEN	1	LA MÈRE JOB	1
LE BOURGEMESTRE DE LIÈGE	1	L'ONCLE ET LA NIÈCE	1
LE CANTONNIER	1	L'ONCLE JEAN	1
LE CHEMIN DE LA FORTUNE	1	L'ONCLE REIMOND	1
LE CONSCRIT	1	L'ORPHELIN	1
LE COUREUR DES GRÈVES	1	LE PARADIS DES FOUS	1
LE DÉMON DE L'ARGENT	1	LE PAYS DE L'OR	1
LE DÉMON DU JEU	1	LA PRÉFÈRE	1
LES DRAMES FLAMANDS	1	LE REMPLAÇANT	1
LA FIANCÉE DU MAÎTRE D'ÉCOLE	1	UN SACRIFIÈRE	1
LE FÉLÉU DU VILLAGE	1	LE SANG HUMAIN	1
LE GANT PERDU	1	SCÈNES DE LA VIE FLAMANDE	2
LE GENTILHOMME PAUVRE	1	LES SERFS DE FLANDRE	1
LA GUERRE DES PAYSANS	1	LA SORTILÈGE	1
LE GUET-APÈNS	1	LE SORTILÈGE	1
HEURES DU SOIR	1	SOUVENIRS DE JEUNESSE	1
L'ILLUSION D'UNE MÈRE	1	LE SUPPLICE D'UN PÈRE	1
LA JEUNE FEMME PALE	1	LE TRÉSOR DE FÉLIX ROOBECK	1
LE JEUNE DOCTEUR	1	LA TOMBE DE FER	1
HISTOIRE DE DEUX ENFANTS	1	LE TRIBUN DE GAND	2
D'OUVRIERS	1	LES VEILLÉES FLAMANDES	1
LE LION DE FLANDRE	2	LA VOLEUSE D'ENFANTS	1

La propriété littéraire en langue française des œuvres de M. Henri Conscience appartenant à M. Calmann Lévy, il poursuivra comme contrefaçon toute réimpression faite au mépris de ses droits, soit en France, soit dans tous les pays qui ont ou qui auront des traités internationaux avec la France.

IMP. DE LÉVY, 27, r. Cassette, 6, r. Coqueugue 279, Paris.

LE
TRIBUN DE GAND

PAR

HENRI CONSCIENCE

TRADUCTION DE LÉON WOCQUIER

TOME PREMIER

NOUVELLE ÉDITION



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES,
3, RUE AUBER, 3

1884

Droits de reproduction et traduction réservés.

PRÉFACE

Dans cet ouvrage, nous avons osé tenter d'évoquer l'ombre du plus grand homme qu'ait produit la Flandre, et de le faire revivre sous les yeux de nos compatriotes. Ce n'est pas seulement le désir de traiter un beau sujet national qui nous a porté à fixer notre choix sur Jacques Van Artevelde ; un sentiment plus élevé du devoir nous y excitait : nous avons voulu prendre place dans les rangs des savants et des poètes nationaux qui, depuis quelques années, se sont imposé la mission de venger des injustices de l'histoire la mémoire de l'illustre bourgeois de Gand, et de purifier cette imposante et héroïque figure des taches dont la calomnie et l'erreur l'ont souillée durant cinq siècles.

Lorsque nous écrivîmes, il y a cinq ans, une histoire de la Belgique, nous trouvâmes les chroniqueurs et les historiens dans une étrange contradiction sur le compte d'Artevelde. Tout en l'accusant d'injustice, de rébellion, d'ambition et d'autres passions coupables ou de desseins blâmables, ils le proclamaient en même temps un homme sage, un grand

génie, un orateur d'une éloquence extraordinaire ; et ils citaient, à l'appui, nombre de ses faits et gestes qui semblaient démentir les imputations portées contre lui. Le défaut de preuves convaincantes ne nous permettant pas de rejeter l'opinion reçue, nous ne pûmes abandonner la voie suivie depuis des siècles, et nous nous vîmes obligé de jeter, sur les qualités éminentes et les faits héroïques d'Artevelde, les ombres que les annales et les chroniques y avaient amoncelées.

Cependant l'admirable vie du bourgeois de Gand avait laissé dans notre âme une profonde impression ; et par degrés naquit en nous le désir de pénétrer plus profondément dans la connaissance de ses desseins et de son temps, et de consacrer à sa mémoire une œuvre spéciale.

Déjà d'autres préoccupations avaient affaibli cette résolution, et peut-être n'eût-elle pas été mise à exécution de longtemps, quand elle se réveilla avec une nouvelle force à la lecture d'un travail de M. Lenz, professeur à l'université de Gand, sur les *six premiers mois de l'administration d'Artevelde*, travail inséré dans le tome premier des *Nouvelles Archives historiques, philosophiques et littéraires*, et du Mémoire de M. Jacques de Winter sur la vie de Jacques Van Artevelde, mémoire couronné au concours universitaire.

Ces deux écrits, appuyés sur des preuves solides et, pour la plupart, inédites jusqu'à, nous ouvrirent pour cette période de l'histoire un nouvel et splendide horizon. Suivant la direction indiquée par les deux écrivains que nous avons nommés, nous nous mîmes à feuilleter de nouveau et de notre mieux nos chroniques, à comparer leurs témoignages, à consulter les historiens étrangers et

à rassembler les documents isolés sur Artevelde, épars dans les archives locales.

Notre œuvre est le fruit de ces investigations et des communications bienveillantes que M. le professeur Lenz a bien voulu nous faire de ses propres recherches. Tout ce que nous y disons des actes *historiques* d'Artevelde s'appuie sur des preuves que nous indiquons en note au bas des pages ; du moins, lorsqu'il s'agit de faits omis par les précédents chroniqueurs ou rapportés par eux d'une façon tout à fait différente.

Nous croyons devoir donner dans cette préface une idée plus précise du point de vue sous lequel, depuis la mort d'Artevelde, on a considéré sa vie et ses actes, et en même temps répondre à quelques-unes des imputations qu'on dirige contre lui. Pour prouver que ce que nous avançons est la *vérité* opposée à l'*erreur* accréditée jusqu'ici, nous invoquons les annotations et les conclusions qu'on trouvera dans le cours de notre ouvrage. Il s'est passé dans l'histoire, au sujet de la mémoire d'Artevelde, une chose qui surprend et effraye. Le citoyen qui défendit victorieusement son pays contre l'oppression de l'étranger ; — qui sauva ses frères de la famine et de la misère ; — qui porta l'industrie et le commerce au plus haut degré de prospérité ; — qui, avant tout, voulut former des rameaux épars de la race *thioise* (1) une puissante Belgique ; — qui, dans chacune de ses actions, prit pour unique règle la loi et le droit ; — qui brilla entre tous par son génie et par la noblesse de son caractère : — ce ci-

(1) *Dietsch*, terme générique qui désigne tous les peuples de race néerlandaise, et qui équivalait dans une certaine mesure à *Veder Duitsch* (Bas Allemand.)

LE TRIBUN DE GAND

I

L'aspect seul de la place du marché du Vendredi, à Gand, ramène le poète aux temps écoulés de gloire et de grandeurs nationales. Ce vieux champ-clos se déploie comme une page immense où se trouve écrite l'histoire entière des communes flamandes. Théâtre de bonheur ou de calamité, de puissance ou d'abaissement pour la Flandre, le sol y a tremblé cent fois sous les pas d'une foule furieuse ; cette terre a bu le sang de nos pères au temps de la fureur des guerres civiles ; l'air y a retenti de victorieuses acclamations, d'horribles rugissements de vengeance, de chants d'amour en l'honneur du prince aimé, de cris de malédiction contre les tyrans, de vœux ardents pour la patrie et pour la liberté !

Rien ne pouvait émouvoir le cœur des fiers Gantois, — joie, douleur ou colère, — sans qu'aussitôt le peuple ne se précipitât à flots presses de toutes les rues vers le marché du Vendredi, comme vers un terrain qui appartenait à tous, et où le mendiant lui-même, s'il était *poorter* (1) ou ci-

(1) Le mot *poorter* désignait à cette époque l'habitant de la ville qui jouissait des droits et privilèges de la commune. Il a la même signification que le mot actuel *bourgeois* (*burger*), et dérive de l'ancienne racine *poort* qui signifie *ville* ou *bourg*. Nous substituerons presque toujours dans notre traduction au mot *poorter* son équivalent *bourgeois*.

toyen de Gand, pouvait dire : — Ceci est ma propriété ! Grâce à une longue habitude, le peuple en était venu à croire que tout bourgeois, qu'il fût pauvre ou riche, pouvait, sur ce marché du Vendredi, dire tout ce qu'il voulait sur les affaires de la commune et du pays, sans qu'il fût permis à l'autorité de mettre des bornes à la jouissance de cette liberté, ni de punir quelqu'un uniquement pour ce qui se serait passé sur la place. C'était, dans l'esprit de la multitude, comme une sorte de territoire franc, où nul, sinon le peuple, n'avait le droit de commander en maître ; aussi ce qu'on n'eût osé ni faire ni dire dans les autres rues ou sur les autres places, on le disait tout haut, on le faisait ouvertement sur le marché du Vendredi.

Dans les troubles ou dans les luttes légitimement engagées au nom du droit violé, c'était en ce lieu qu'accouraient en armes les gens des métiers, prêts à venger, au nom de la commune, jusqu'à l'ombre d'une violation de ses droits. C'était là enfin, devant le perron de la *Maison-Haute* que Gand jurait fidélité à ses princes, et que ceux-ci prêtaient le serment de ne jamais toucher aux privilèges de la Flandre.

Au XIV^e siècle, le marché du Vendredi avait un tout autre aspect que celui qu'il offre aujourd'hui ; l'église Saint-Jacques, isolée de tous les autres édifices, dominait la vaste place sans qu'aucune maison lui fermât l'horizon de la Lys (1). Ce temple était entouré d'un mur circulaire en deçà duquel le cimetière s'étendait avec ses tombes solitaires ; quatre sentiers traversaient le champ du repos et l'on y pouvait passer, la nuit comme le jour, pour aller faire sa prière devant l'ossuaire vénéré, ou pour abrégier sa route. Devant le portail de l'église, à quelque distance, et au milieu de la place, se trouvait le *Collatiezolder*, antique édifice remarquable par sa

(1) Rivière qui avec l'Escaut partage Gand en un grand nombre d'îles.

tour ronde et svelte et où les doyens des métiers se réunissaient en *collacie* ou assemblée générale, pour y prononcer sur toutes les contestations d'industrie. A mi-hauteur, la tourelle portait, comme une ceinture, une balustrade en fer surmontée le *Ring* ou l'*Anneau*. Toute pièce de drap ou de toile qui paraissait au marché du Vendredi, et qui était reconnue par les *vinders*, contrôleurs jurés des corporations, pour avoir été tissée de mauvais fil, ou pouvoir, de toute autre manière, porter atteinte à l'honneur de l'industrie gantoise, était, à la honte du fabricant, suspendue au *Ring*.

Comme dans les autres quartiers de la ville, les maisons qui entouraient le marché du Vendredi étaient la plupart bâties en bois et couvertes de chaume ; quelques-unes, et c'étaient les demeures des bourgeois riches, avaient un toit de tuiles et une façade en briques, au milieu desquelles on voyait courir des poutres qui dessinaient de grands carrés. Les fenêtres s'allongeaient en ogive et affectaient les formes les plus variées ; mais toutes étaient partagées en deux par un pilier en pierre et étaient closes par des vitres artistement disposées. Ce serait une erreur de croire que les matériaux enchâssés et agencés dans ces constructions dussent leur donner une méchante apparence. Il en était ainsi, en effet, pour les maisons basses qu'habitaient les ouvriers ou les *poorters* pauvres ; mais les demeures, toujours très-élevées des habitants riches, étaient assez d'art et de luxe pour laisser voir que la richesse et l'intelligence avaient présidé à leur construction. Ce luxe consistait surtout en sculptures et en festons en relief, dont toute la partie extérieure de la façade était pour ainsi dire surchargée, et dans les formes élégantes qui encadraient en les ornant les baies des fenêtres de mille combinaisons de feuilles et de fleurs sculptées. Mais bien que construites avec luxe et artistement décorées, les maisons de Gand n'offraient rien d'agréable au regard. Par toute la

ville, on ne voyait que le ton gris-brun du bois de chêne vieilli à l'air, et la teinte cendrée et terne du chaume à demi pourri.

A l'un des angles du marché du Vendredi, non loin de la rue *Wacistege*, s'élevait une sorte de château-fort, construit d'énormes blocs de pierres bleuâtres et rugueuses. Sur la façade antérieure, couronnée, dans tout son pourtour, de créneaux dentelés, se dessinaient d'admirables fenêtres ogivales ; à chaque coin de la façade s'élevait en saillie une tourelle percée de meurtrières et qu'on appelait alors *drominer* ou chaudron. Cet édifice était la demeure de la noble famille des *Utenohe* (1).

Ces maisons fortifiées, qu'on nommait *steen*, étaient nombreuses à Gand. Elles appartenaient presque toutes à des nobles et ne connaissaient pas la juridiction de la commune, parce que, comme fiefs seigneuriaux, elles relevaient directement du comte.

On pourrait croire que ces *steen*, placés au centre de la ville, n'étaient que des forteresses d'où les seigneurs dominaient le peuple, menaçant sans cesse sa liberté ou son progrès, ou le comprimant au moins lorsqu'il n'avait pas encore pu échapper à sa sujétion primitive. Cela était vrai en général pour les vieux manoirs féodaux proprement dits, répandus dans le *plat pays* ; mais dans la ville de Gand, l'esprit d'industrie et les idées de souveraineté populaire avaient depuis longtemps pénétré, même à travers les formidables murailles des *steen*. Les nobles familles y avaient pris droit de bourgeoisie et étaient devenues sincèrement des membres de la commune, les conseillers du peuple, et secondaient le développement de son industrie et de sa liberté. Il en était

(1) Voy. dans le *Message des sciences historiques de la Belgique*, année 1839, un beau dessin de cet édifice qui a été démoli en 1839.

résulté que les nobles gantois, bien qu'indépendants du banc des échevins pour leurs *steen*, en tant que propriétés immobilières, s'étaient placés, pour leurs personnes, sous la juridiction commune de la ville de Gand. Ils partageaient sur le pied de la plus complète égalité les obligations et les charges, et jouissaient comme tout le monde des privilèges et de la protection de la puissante commune (1).

Il y avait pourtant quelques seigneurs et même des familles entières qui n'avaient pas suivi cet exemple. Ceux-là déploraient vivement que le peuple levât la tête d'une façon si menaçante pour la puissance féodale, et, comme la France était alors le pays où la chevalerie brillait encore de tout son lustre et pesait despotiquement sur le peuple, ces nobles avaient porté vers la France leurs espérances et leurs sympathies ; ils s'imaginaient trouver là une puissance capable de mettre un frein à l'orgueil du peuple. En Flandre on qualifiait ces nobles, de même que tous les partisans de la France, du nom impérieux de *Léliards* (2).

Dans l'origine, il était strictement interdit à un bourgeois d'habiter un *steen* ; les chevaliers seuls avaient le droit de résider dans une maison fortifiée ; mais, dès le xiv^e siècle, l'opulence des bourgeois de Gand était devenue telle que beaucoup d'entre eux avaient fini par se construire aussi des *steen*, ou en avaient acheté de familles nobles tombées dans la gêne.

Le marché du Vendredi n'était pas toujours le théâtre de la joie ou de l'explosion triomphale des sentiments popula-

(1) Les nobles, dans les villes flamandes comme dans les villes commerçantes de l'Italie confondaient leurs intérêts avec les intérêts du peuple ; certains d'entre eux faisaient eux-mêmes le commerce ; la plupart appartenaient à un métier ou l'autre et se contentaient d'être considérés dans la commune comme un *poort* important.

(2) D'après les lys (en flamand *letie*) qui figuraient dans les armes de France.

res; il y a aussi, dans l'histoire de la Flandre, des pages sombres et tristes qui racontent la misère et l'abaissement du peuple.

C'est ainsi que le 25 décembre de l'an du Seigneur 1337, fut un jour sinistre. Depuis quatorze mois, une horrible famine ravageait l'opulente Flandre. Ce fléau, cent fois plus cruel que la peste et la guerre, avait comme desséché la sève populaire; il avait même tellement privé les indomptables Gantois de leur énergie morale et physique, qu'ils semblaient n'avoir plus le courage de souhaiter un meilleur sort. Chaque jour, la mort, comme un spectre qui rôde, emportait des centaines de victimes; les infortunés la voyaient venir avec ce regard vague et morne qui semblait dire que l'instinct même de la vie était éteint en eux.

Mais, tout affreux qu'il était de voir dans la ville ces travailleurs affamés, aux yeux caves, à l'esprit farouche, errer dans les rues comme des ombres muettes, plus horrible encore était le sort des pauvres habitants des villages qui jusqu'alors avaient trouvé le bien-être, une certaine abondance même dans le tissage de la laine ou du lin. Là, la famine courait de demeure en demeure, frappant l'ouvrier sur son métier au repos, tandis qu'il voyait en mourant sa femme et ses enfants se débattre contre les tortures de la faim. Et puis, suivant la trace du fléau destructeur, les maladies et la peste venaient enlever ceux que la famine avait laissés au bord de la tombe. Il y avait des communes où régnait le plus lugubre silence, comme si la mort n'y eût épargné aucun habitant. On voyait même dans les champs les femmes et les enfants gratter la terre comme des bêtes furieuses, pour arracher quelque aliment au sol durci par la gelée, et frappés soudain par la mort. Ah! y eut-il jamais rien de plus horrible que le spectacle de ce peuple actif, in-

dustrieux, luttant avec désespoir contre la peste, le froid et la famine.

Ce jour-là aussi la détresse du peuple se montrait dans toute son horreur sur le marché du Vendredi. Sur cette même place où si souvent les gens de métiers de Gand avaient célébré avec tant d'enthousiasme leur prospérité et leur liberté, ils tombaient maintenant épuisés, amaigris, l'œil égaré et fixé sur le sol! Quel morne silence! il n'était interrompu parfois que par le frémissement des lèvres d'une mère, réchauffant d'un ardent et suprême baiser les lèvres de son enfant engourdi par le froid! Ou bien, c'était la voix plaintive d'un pauvre petit qui disait en soupirant : Du pain! du pain! comme si la terre eût pu l'entendre.

Sous la tourelle de la *Collace*, devant la *Maison Haute*, et en remontant plus loin la place vers la *Lys*, cette sombre scène de désespoir et de mortelles douleurs changeait d'aspect. Là étaient réunis en groupes nombreux les gens de métiers qui avaient encore assez de flamme au cœur pour nourrir de la colère ou chercher des moyens de salut, là maint regard lançait de menaçants éclairs de vengeance contre les auteurs de la misère du peuple : on y voyait les poings se crispier convulsivement; on y entendait de sanguinaires menaces et d'amères railleries sur la lâcheté des Flamands.

— Sommes-nous bien des Gantois? s'écriait un robuste teinturier avec une rage mal contenue; nous, des Gantois! Eh quoi! nous périssons de faim, nos enfants meurent comme une ventrée de chiens, nos femmes gisent là-bas étendus contre les murs du cimetière comme le bétail qui attend la boucherie! Et nous, nous sommes ici à lancer des malédictions impuissantes!

— Mais, Liévin Comyne, que pouvons-nous faire? de-

manda un autre d'un ton découragé. Rien ne va dans le pays. Qui nous donnerait du travail ?

— Ce que tu dis là, Simon, est une lâcheté. La commune ne peut laisser ses bourgeois mourir de faim, grommela un troisième.

— Ah ! oui, dit Simon en soupirant, la commune a beaucoup fait en ce temps de misère. Il n'y a pas quinze jours qu'elle levait encore un emprunt et distribuait mille livres aux métiers. Notre corporation des teinturiers en a eu cent trente-sept ; et tu dois le savoir, Liévin, car le quartier d'Oudenborgh a aussi reçu cent livres (1).

— C'est là, c'est là qu'il ne manque pas d'argent ! s'écria un foulon en tendant un poing menaçant vers le *steen* des Utenheve ; mais il faut du courage pour l'y aller prendre.... Oui, du courage ! et nous sommes de vils couards !

Ces paroles surprirent étrangement les auditeurs, et tous regardèrent le foulon avec une sorte de colère et d'indignation.

— Tais-toi ! s'écria Liévin Comyne ; toi et Simon, vous ne savez ce que vous dites. Mendier, piller, quel est donc ce langage ? Oui, je bénis aussi la main qui aide et soulage par ses dons généreux ces pauvres femmes et ces pauvres enfants ; mais ce qu'il nous faut à nous, Gantois, est-ce une aumône ? Est-ce de l'argent que nous irions ravir de vive force ? Sommes-nous donc des mendiants ou des voleurs ? Non, non, du travail, voilà ce qu'il nous faut, du travail et du commerce ! Je ne veux manger d'autre pain que celui que je puis gagner à la sueur de mon front. Voilà comment doit parler un homme !

— Oui, oui, c'est ainsi que parle un homme quand il a mangé, répondit le foulon ; mais ventre affamé n'a pas

(1) Voir les comptes de la ville de Gand, année 1337.

d'oreilles. D'ailleurs, toutes ces belles paroles n'aideront à rien ; avant quinze jours, Gand sera sens dessus dessous, et alors nous irons voir combien de sacs de grain et de mesures de vin on cache dans tous ces *steenen*.

— Mauvais moyen, soupira Simon, qui nous fera tomber de fièvre en chaud mal !

— Comme s'il était possible de tomber plus bas que nous ne sommes, répondit le foulon en ricanant.

— Ah çà, s'écria Liévin avec colère en s'adressant au foulon, n'est-ce pas toi qui as bu et bavardé hier au *Lion d'Or* avec le marchand français ?

— Oui, et je m'en suis bien trouvé ; cela ne se rencontre pas tous les jours par le temps qui court.

— Ah ! je sais maintenant qui t'a appris ce langage de furieux, et, je m'en souviens, tu as demeuré pendant cinq ans en France avec ceux qui se sont laissés embaucher pour porter la tisseranderie flamande à Amiens. Tu n'oses plus retourner dans ta ville d'Ypres, et tu n'es même pas bourgeois de Gand ; tu es sous la surveillance des Ribauds (1).

En entendant ces reproches, le foulon entra dans une violente colère ; on le vit assez à la rougeur dont ses joues s'enflammèrent. Cependant comme Liévin était un vigoureux compagnon qui d'un seul coup de poing eût terrassé son adversaire, beaucoup moins fort, celui-ci dévora l'affront et répondit ironiquement :

— Accommodez-les au saindoux, vos gracieux seigneurs qui exploitent vos sueurs et votre sang au bénéfice de leurs carrousels et de leurs festins ; rampez à leurs pieds comme des serfs et laissez-vous fouler aux pieds jusqu'à ce que c'en

(1) Les Ribauds formaient à Gand une sorte de corps de police qui avait pour mission de surveiller ceux qui n'avaient pas droit de bourgeoisie, et par conséquent pouvaient être arrêtés, sans ordres spéciaux ni formalités préparatoires.

soit fait du peuple. Vous n'aurez alors que ce que vous méritez.

— Il parle des *Léliards*, fit observer un charpentier, et il a raison : nous saurons leur donner leur compte !

— Pourquoi alors désigne-t-il le *steen* des Utenhove ? reprit Liévin Comyne. Sais-tu bien, déserteur yprois, ce que c'est que messire Jean van Utenhove ?

— C'est un chevalier, un oppresseur du peuple, grommela le foulon.

— Un oppresseur du peuple ! s'écria Liévin avec une irritation croissante. Il est doyen de la *gilde* (1) de Saint-Georges, mon compagnon dans la teinturerie et juré de notre corporation ; il a fondé une école pour les enfants de nos compagnons pauvres ; il a bâti un hôpital pour les teinturiers vieux et infirmes ; il a déjà engagé près de la moitié de son bien pour soulager la détresse de notre métier ; il a déjà sauvé de la mort peut-être cinq cents bourgeois pauvres ; et c'est contre un tel homme que vous osez crier vengeance !

— Tenez, dit le charpentier, le voilà là-bas devant son *steen*, qui cause avec Baptiste le fleur.

— Eh bien ! s'écria Liévin, voyez-vous comme il donne au pauvre compagnon la poignée de main de l'amitié ?

— Oui, il y en a comme cela un sur mille ! dit le foulon en ricanant.

— On voit bien, reprit Liévin, que tu n'es pas Gantois et que tu viens de loin. Parce que tu as vu en France le peuple privé de liberté et opprimé par les barons et les chevaliers, écrasé sous des charges arbitraires et appauvri par la falsification des monnaies, tu viens nous chanter ici ce que tu as entendu là-bas (2). Mais cite-moi donc un chevalier gantois

(1) Nom générique des corporations et confréries.

(2) Voir Sismonde de Sismondi : *Histoire des Français*, tome VI. Sur

qui ne se tienne pas pour honoré de faire partie d'un métier ou qui refuserait de presser la main d'un compagnon ouvrier quand elle lui est offerte ?

— Oui, oui, répondit un couvreur, cela peut être vrai pour les Waernewicks, les Goethals, les Berleghems et d'autres qui sont bourgeois de père en fils ; mais les *Léliards* ?

— Les *Léliards* ? Ceux-là ne sont ni Gantois ni Flamands !

— Et que sont-ils donc ?

— Ma foi, Jean, ce sont des Français, répliqua Liévin. Les voit-on jamais à Gand ? Ils courent à Paris à la suite et au service du roi de France. Oui, ceux-là aident à faire le mal qui épuise et appauvrit la Flandre ; mais vienne le jour de délivrance, et ils sauront ce qu'il en coûte de vendre sa patrie à l'étranger !

— Le jour de délivrance viendra apparemment quand il nous tombera du ciel du porc tout rôti ? dit le foulon en ricanant ; car je ne sais, à t'entendre parler ainsi, contre qui ni contre quoi tu te révolterais.

— Contre qui ? s'écria Liévin Comyne. Qui a fait arrêter en Flandre les marchands anglais, et à qui la faute si le roi Edouard a prohibé l'importation de la laine anglaise en Flandre ? Qui donc a fait arrêter nos milliers de métiers à tisser et réduit un peuple laborieux à la besace et à la famine ? C'est le roi de France qui a fait tout cela, et il apprendra de nouveau sous peu ce que vaut le lion de Flandre quand il se réveille.

— Ah ! c'est à la France que tu en veux ! dit le foulon avec ironie ; alors, je te plains. N'oublie pas l'histoire de Nicolas Zanneken. As-tu par aventure quelque goût de faire

l'état de la France à cette époque et sur la falsification des monnaies, p. 202, 326, 370, 379 et *passim*.

amende honorable en chemise, pieds nus et la corde au cou (1)?

Il devait savoir que de telles paroles irriteraient profondément les Gantois, car à peine avait-il achevé sa phrase à demi qu'il s'éloigna en toute hâte, tout prêt à courir si quelqu'un se fût mis à sa poursuite. Et vraiment le couvreur, dans sa colère, ne parlait de rien moins que de lui casser bras et jambes en plein marché du Vendredi; mais Liévin le retint en lui disant :

— Laisse-le partir, Jean; il n'en vaut pas la peine. Je lui donnerai son compte ce soir au *Lion d'Or*. Je ne sais, mais je ne serais pas étonné que ce déserteur yprois fût un espion soudoyé par la France.

— Avec tout cela, dit Simon avec tristesse, je ne vois pas d'issue à la situation. La querelle entre la France et l'Angleterre peut durer pendant de longues années. Avant qu'il soit décidé si Philippe ou Edouard portera la couronne de France, tous nos tisserands et quiconque vit en Flandre de la tisseranderie peuvent mourir de misère et de faim.

— Je te dis que cela n'arrivera pas! s'écria Liévin furieux. Roeland (2) sonnera à pleine volée avant la fin de la semaine; nous montrerons que le sang gantois ne se dément pas, quoi qu'on en pense aujourd'hui. Nous nous mettrons avec le roi d'Angleterre, et alors nous aurons en

(1) Peine habituellement infligée par les comtes aux communes rebelles, et subie par les bourgeois de Bauges en 1323, après la défaite de Nicolas-Zanneker.

(2) Nom d'une cloche qui se trouvait dans le beffroi de Gand et sur laquelle se trouvait une inscription en vers dont voici le sens :

Je m'appelle Roland
Quand je tinte j'annonce l'incendie,
Quand je sonne à pleine volée, j'annonce
L'émeute ou le triomphe dans le pays.

Flandre de la laine et du travail à souhait. Qu'il vienne seulement un homme qui ait du sens et du courage; qu'il ose crier : « Flandre au lion! du travail! du travail! » et vous verrez le marché du Vendredi vomir des bataillons de Gantois armés. Nous voici plus de six cents sur la place. Que demandons-nous pour courir aux armes? que demande la Flandre pour sortir de sa honteuse torpeur? Rien qu'un mot, n'est-ce pas? Eh bien, ce mot....

— Tiens, dit Simon en étendant la main, voilà le Sage Homme qui traverse le pont Ser-Bodin! Ah! si celui-là voulait dire le mot!...

Celui qu'on venait de désigner par le nom de Sage Homme s'avancait en effet au loin vers le marché du Vendredi. C'était un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, et sur les traits duquel on pouvait deviner, au premier coup d'œil, que Dieu lui avait généreusement départi la raison et la sagesse. Sous son large front sillonné de rides et ombragé d'épais sourcils noirs, brillaient des yeux bruns qui, en temps ordinaire, n'annonçaient qu'une gravité réfléchie et la paix de l'âme, mais dont le regard, au moindre éveil, lançait un rapide et fugitif éclair. Son nez aux larges narines frémissantes annonçait l'énergie et le courage, tandis que ses lèvres, aux contours moins fortement accusés, trahissaient la bonté du cœur et la délicatesse du sentiment.

A en juger par son costume, ce bourgeois devait être riche, car il portait un manteau et un justaucorps de velours noir entièrement doublé de soie rouge; le chaperon qu'il avait ramené sur son front, était en drap d'un brun foncé; son haut-de-chausse était fait du plus beau drap rouge de Gand, et sa chaussure en cuir jaune de Cordoue. Son manteau, entr'ouvert du côté droit, permettait de voir